

Issoire Aviation : pour une meilleure rémunération !

Depuis le 21 juin, les salariés d'Issoire Aviation, filiale du groupe Rexiaa, n'ont eu d'autre choix que de recourir à la grève afin de pouvoir obtenir une meilleure rémunération. Pourtant, les représentants FO d'Issoire Aviation ont multiplié les demandes à la direction d'ouvrir des négociations salariales au plus tôt afin de tenir compte du dérapage de l'inflation qui fragilise le pouvoir d'achat des salariés.

Au vu du contexte inflationniste, les revendications de FO Issoire Aviation pour l'augmentation des salaires et d'une prime transport sont plus que légitimes. De plus, pendant les récentes années de crise, sanitaire puis économique, les salariés n'ont pas ménagé leurs efforts pour préserver l'entreprise, il donc normal qu'au-delà de l'augmentation des salaires, il y ait aussi une juste répartition des richesses, qui doit passer notamment par une revalorisation des primes de nuit et l'amélioration du seuil de déclenchement de la prime d'intéressement.

Ces mesures doivent permettre aux salariés d'Issoire Aviation de maintenir leur pouvoir d'achat et d'éviter de se retrouver dans une certaine précarité.

Pour FO Métaux, dans l'intérêt des salariés mais aussi de l'entreprise, il faut que les revendications soient entendues et que les négociations annuelles obligatoires (NAO) s'ouvrent au plus vite.

Paris, le 28 juin 2022

Contact :

Gilles CHAMBAS, Secrétaire du syndicat Issoire Aviation 06.45.08.72.36.

Edwin LIARD, Secrétaire Fédéral en charge du secteur Aéronautique, Espace et Défense 06.71.94.70.94.